

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité Départemental des Alpes de Haute Provence
Chemin des Alpilles - Les Sieyes
04003 DIGNE LES BAINS

EXERCICE DU 31 DECEMBRE 2023

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité Départemental des Alpes de Haute Provence
Chemin des Alpilles - Les Sieyes
04003 DIGNE LES BAINS

EXERCICE DU 31 DECEMBRE 2023

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la LIGUE CONTRE LE CANCER DES ALPES DE HAUTE PROVENCE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment en ce qui concerne les legs. Les comptes ne comportent pas d'estimations significatives.

Dans le cadre de l'achat du bien immobilier, nous avons regardé la correcte application de la méthode par composants dans le cadre de la comptabilisation et des durées d'amortissement retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans

leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



**Commissaires aux
Comptes Associés**
SOCIÉTÉ INSCRITE SUR LA LISTE
DES SOCIÉTÉS DE LA COMPAGNIE
RÉGIONALE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES PRÈS LA COUR
D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

Isabelle Candaele
Laurent Borg
Commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Manosque, le 27.03.2024

Isabelle CANDAELE
*Commissaire aux comptes,
Gérante, signataire désignée*

AJC AUDIT
Société de commissariat aux Comptes
264 rue Berthelot
04100 Manosque
SIREN 451 301 865

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	386 696.60	(26 653.00)	360 043.60	2 445.95
Terrains	47 012.30		47 012.30	
Constructions	314 620.82	(4 968.11)	309 652.71	
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	25 063.48	(21 684.89)	3 378.59	2 445.95
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 322.00		5 322.00	5 226.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	5 322.00		5 322.00	5 226.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	392 018.60	(26 653.00)	365 365.60	7 671.95
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES				
CRÉANCES	1 944.75		1 944.75	780.46
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 944.75		1 944.75	780.46
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	146 126.66		146 126.66	183 254.78
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	146 126.66		146 126.66	183 254.78
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	148 071.41		148 071.41	184 035.24
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	540 090.01	(26 653.00)	513 437.01	191 707.19
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

COMMISSAIRE AUX COMPTES
AJC AUDIT
Cour d'Appel d'Aix en Provence

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	173 268.61	133 763.73
Réserves statutaires ou contractuelles	143 613.13	104 108.25
Réserves pour projet de l'entité	29 655.48	29 655.48
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	51 788.57	39 504.88
Situation nette (sous total)	225 057.18	173 268.61
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement	165 747.00	
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	390 804.18	173 268.61
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	97 627.45	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	97 627.45	
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	25 005.38	18 438.58
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 582.81	8 409.69
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	6 292.75	9 841.62
Dettes fiscales	157.52	186.97
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	972.30	0.30
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	122 632.83	18 438.58
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	513 437.01	191 707.19

COMMISSARIAT AUX COMPTES
AJC AUDIT
COUR D'APPEL D'ALIX EN PROVENCE

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	8 312.00	8 472.00	(160.00)	-1.89 %
Ventes de biens et services	9 889.78	11 197.55	(1 307.77)	-11.68 %
Ventes de biens	110.00	100.00	10.00	10.00 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	9 779.78	11 097.55	(1 317.77)	-11.87 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	16 313.00	4 969.00	11 344.00	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	104 947.30	94 064.42	10 882.88	11.57 %
Dons manuels	104 947.30	94 064.42	10 882.88	11.57 %
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	98 192.25	61 473.68	36 718.57	59.73 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		0.61	(0.61)	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	237 654.33	180 177.26	57 477.07	31.90 %
Achats de marchandises	149.08	73.31	75.77	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	94 284.78	48 831.08	45 453.70	93.08 %
Aides financières	28 775.07	27 206.03	1 569.04	5.77 %
Impôts, taxes et versements assimilés	337.04	268.20	68.84	25.67 %
Salaires et traitements	39 154.54	44 052.28	(4 897.74)	-11.12 %
Charges sociales	13 051.71	15 795.18	(2 743.47)	-17.37 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 039.06	483.91	5 555.15	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	6 625.75	6 110.67	515.08	8.43 %
CHARGES D'EXPLOITATION	188 417.03	142 820.66	45 596.37	31.93 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	49 237.30	37 356.60	11 880.70	31.80 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	2 201.03	1 148.28	1 052.75	91.68 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	2 201.03	1 148.28	1 052.75	91.68 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	1 894.76		1 894.76	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	1 894.76		1 894.76	
RÉSULTAT FINANCIER	306.27	1 148.28	(842.01)	-73.33 %

COMMISSARIAT AUX COMPTES
AJC AUDIT
Cour d'Appel d'Aix en Provence

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	49 543.57	38 504.88	11 038.69	28.67 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	2 245.00	1 000.00	(1 000.00) 2 245.00	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 245.00	1 000.00	1 245.00	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 245.00	1 000.00	1 245.00	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	242 100.36	182 325.54	59 774.82	32.78 %
TOTAL DES CHARGES	190 311.79	142 820.66	47 491.13	33.25 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	51 788.57	39 504.88	12 283.69	31.09 %
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	42 594.76	15 629.82	26 964.94	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	42 594.76	15 629.82	26 964.94	
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	42 594.76	15 629.82	26 964.94	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	42 594.76	15 629.82	26 964.94	
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	14
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	15
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	15
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	15
3.2.5 <i>Dettes</i>	15
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	15
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	16
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	18
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	19
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	19
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	20
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	21

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	21
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	21
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	22
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	23
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	26
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	26
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	27
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	27
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	31
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	31
5.2	AUTRES INFORMATIONS	31
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	31
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	32
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	32
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	32

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Achat d'un bâtiment pour le Siège social et l'Espace Ligue à Digne les Bains avec 50 % de Subvention Investissement de la Région Sud PACA – Plan Cancer Régional.
- Total des Libéralités reçues sur l'exercice 2023 : 98.150,25 €

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	0,00			0,00
Immobilisations corporelles	23 059,82	363 636,71		386 696,53
Immobilisations financières	5 226,00	96,00		5 322,00
Total	28 285,82	363 732,71	0,00	392 018,53

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0,00	0
Immobilisations corporelles		0
→ Achat Mobilier Espace Ligue	197,02	
→ Mat Bur Informatique	873,93	
Achat local	385 625,58	
Immobilisations financières		0
→ Parts sociales	96,00	
→ ...		
Total	385 625,58	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
Amort. Immobilisations corporelles	20 613,94	6 039,06		26 653,00
Amort. Immobilisations financières				
Total	20 613,94	6 039,06	0	26 653,00

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	5 226,00	96,00		5 322,00
Prêts		100 000,00	2 478,20	97 521,80
Autres immobilisations financières				
Total	5 226,00	100 096,00	2 478,20	102 843,80

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	1 944,75	1 944,75	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	1 944,75	1 944,75	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	20 613,94	6 039,06		26 653,00
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	20 613,94	6 039,06	0,00	26 653,00

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	92 203,38	
Livrets et comptes épargne	35 445,85	1 711,41
Comptes à terme		
Total	127 649,23	1 711,41

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→ Sydevom 4T2023	1 889,05	2 201,30
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→		
→		
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	1 889,05	2 201,30

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
...		2 898,00
...		
...		
...		
Total	0,00	2 898,00

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale	104 108,25		39 504,88						143 613,13	
→ Fonds de réserve missions sociales	29 655,48								29 655	
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice					51 788,57				51 788,57	
Subventions d'investissement					167 992,00		2 245,00		165 747	
Provisions réglementées										
Total	133 763,73	0	39 504,88	0	219 780,57	0,00	2 245,00	0	390 804,18	

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice	
	Année	Montant					
Ressources							
			196	7896	6896	196	
			A	B	C	D = A-B+C	
Legs :		0	0	0	0	0	
→ ...							
→							
→							
→							
→							
→							
			NEANT				
Donations :		0	0	0	0	0	
→							
→							
→							
→							
→							
→							
Total		0	0	0	0	0	

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
Total	0	0	0	0

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	100 000	5 000	28700	63600
→ à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 527,11	17 527,11		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	6 450,27	6 450,27		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	972,30	972,30		
Produits constatés d'avance		0		
Total	24 949,68	24 949,68	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	0,00	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	6 450,27	10 028,59
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 467,64	1 440,36
→ Caisse de retraite	312,87	312,87
→ Caisse Mutuelles	428,94	
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		2 643,51
→ Dettes congés à payer	2 746,92	5 444,88
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 336,38	
→ Prélèvement à la source	157,52	186,97
Total	6 450,27	10 028,59

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	17 527,11	8 304,19
→ FNP - Factures non parvenues LNCC	10 950,98	10 746,30
Honoraires CAC 2023	3 036,00	-2 898,00
comptes 4011 et 4012	3 540,13	455,89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
...		
Autres dettes :	0,00	105,50
...		105,50
Total	17 527,11	8 409,69

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGUE FONDATION	REPORTING - COMITÉ DES ALPES DE HAUTE PROVENCE		Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	90 454,16	90 454,16	72 379,85	72 379,85		
1.1 Réalisées en France	90 454,16	90 454,16	72 379,85	72 379,85		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	85 254,16	85 254,16	67 636,85	67 636,85		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	5 200,00	5 200,00	4 743,00	4 743,00		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	41 160,61	41 118,61	33 194,31	32 521,01		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	41 160,61	41 118,61	33 194,31	32 521,01		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	58 697,02	40 139,02	37 246,50	31 277,50		
3.1 Frais d'information et de communication	1 520,14	1 520,14	768,70	768,70		
3.2 Frais de fonctionnement	51 642,93	33 084,93	35 993,89	30 024,89		
3.3 Autres charges	5 533,95	5 533,95	483,91	483,91		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
TOTAL CHARGES	190 311,79	171 711,79	142 820,66	136 178,36		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	51 788,51		39 504,88			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	7 479,94	7 479,94	2 953,00	2 953,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	35 114,82	35 114,82	12 676,82	12 676,82
TOTAL	42 594,76	42 594,76	15 629,82	15 629,82

LA LIGUE FONDATION	REPORTING - COMITÉ DES ALPES DE HAUTE PROVENCE		Décembre 2023		Décembre 2022	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-223 500,36	-223 500,36	-175 682,63	-175 682,63		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-8 312,00	-8 312,00	-8 472,00	-8 472,00		
1.2 Dans, legs et mécénat	-104 947,30	-104 947,30	-94 064,42	-94 064,42		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-110 241,06	-110 241,06	-73 146,21	-73 146,21		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 287,00		-1 673,30			
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-42,00		-673,30			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-2 245,00		-1 000,00			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-16 313,00		-4 969,00			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-0,61	-0,61		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
TOTAL	-242 100,36	-223 500,36	-182 325,54	-175 683,24		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-42 594,76	-42 594,76	-15 629,82	-15 629,82
<i>Bénévolat</i>	-42 594,76	-42 594,76	-15 629,82	-15 629,82
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Dons en nature</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Dons en nature</i>				
TOTAL	-42 594,76	-42 594,76	-15 629,82	-15 629,82

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	Néant 0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		0
Néant		
CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0
SOLDE DE LA RUBRIQUE		0

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Cotisations	8 312,00	8 472,00
→ Dons et Legs	104 947,30	94 064,42
→ Autres produits	110 241,06	73 146,21
→ reprise sur prov et dépréciations		0,61
Total	223 500,36	175 683,24

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
	Néant	
Total	0	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0	0,61
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0,61

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Néant	
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par une Clé de répartition comptable. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	508,10	101,62	406,48	1 016,20
Assurance	127,96	17,42	642,03	787,41
Electricité et eau	1 692,80	423,20	1 692,86	3 808,86
Téléphone	988,97	17,59	757,37	1 763,93
Affranchissement	1 495,20	1 408,04	1 455,02	4 358,26
Autres : Toutes les autres charges (comptes 604 au 626300)				
+ Location matériel	33 973,85	4 180,82	23 178,78	61 333,45
Total	38 786,88	6 148,69	28 132,54	73 068,11

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	7 491,72	7 491,72
Actions d'information, de prévention et de dépistage	7 491,72	7 491,72
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	7 491,60	7 491,60
Frais de fonctionnement (dont communication)	14 983,32	14 983,32
Total	37 458,36	37 458,36

Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	60 782,56	49 136,23
Actions d'information, prévention,dépistage	22 351,35	16 423,71
Actions de formation	66,26	61,09
Actions de recherche	1 855,22	1 771,48
Actions autres Politique Santé	198,77	244,34
Total	85 254,16	67 636,85
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	200,00	1 943,00
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	5 000,00	2 800,00
Actions autres		
Total	5 200,00	4 743,00

4.3.2 Frais de recherche de fonds

4.3.2.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.2.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.3 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	1 520,14	
Frais de gestion (à détailler) :		
Salaires et Charges attachées	20 324,85	21 955,68
Charges Eau et Electricité	1 510,49	576,57
Loyer, Assurances et maintenance informatique	3 677,62	2 140,83
Affranchissement, téléphone Honoraires et NDF	19 153,01	4 641,75
Fournitures admin	2 878,98	1 275,62
Autres frais com et cotis	9 631,93	156,50
Total	58 697,02	30 746,95

4.3.4 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.5 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	42 594,76	15 629,82
Total		42 594,76	15 629,82

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇨ A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme							
Achats de marchandises	115,62			11,16		22,30				149,08
Variation de stock										
Autres achats et charges externes	35 606,10			24 826,81	4 353,88	29 497,99				94 284,78
Aides financières	23 575,07	5 200,00								28 775,07
Impôts, taxes et versement assimilés	134,72			67,48		134,84				337,04
Salaires et traitements	15 104,24			7 552,00		16 498,30				39 154,54
Charges sociales	5 220,60			2 610,42		5 220,69				13 051,71
Dotations aux amortissements et dépréciations	1919,90			479,97		3 639,19				6 039,06
Dotations aux provisions										
Report en fonds dédiés										
Autres charges	3 577,91			1 258,89		1 788,95				6 625,75
Charges financières						1 894,76				1 894,76
Charges exceptionnelles										
Participations des salariés aux résultats										
Impôt sur les bénéfices										
TOTAL	85 254,16	5 200,00	0,00	36 806,73	4 353,88	58 697,02	0,00	0,00	0,00	190 311,79

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services			7 479,94	35 114,82	42 594,76
Personnel bénévole					
TOTAL	0,00	0,00	7 479,94	35 114,82	42 594,76

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Facture non parvenue Autres missions	3 036,00
Total	3 036,00

2022 : 2922,00 €

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
	0,00
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Néant	
Total	0,00
Charges exceptionnelles	
→ à détailler ...	0,00
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0,00

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE Contre le Cancer	004 - COMITÉ DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		90 454,16	72 379,85
<i>1.1 Réalisées en France</i>		90 454,16	72 379,85
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		85 254,16	67 636,85
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		60 782,56	49 136,29
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		22 351,35	16 423,71
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		66,26	61,09
Actions de société et politique de santé		198,77	244,34
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		1 855,22	1 771,48
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		5 200,00	4 743,00
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		200,00	1 943,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		5 000,00	2 800,00
Programmes nationaux		5 000,00	2 800,00
Programmes régionaux et départementaux			
Mission reversement legs			
Autres actions			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		41 118,61	32 521,01
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		41 118,61	32 521,01
Frais d'appel de dons		19 262,44	17 462,07
Frais d'appel des legs		1 814,40	547,20
Frais traitements des dons		10 567,36	7 700,80
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		9 474,41	6 810,94
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		40 139,02	31 277,50
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		1 520,14	768,70
Frais d'information et de communication externe		1 520,14	768,70
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		33 084,93	30 024,89
Frais de gestion		31 161,14	27 679,78
Formation administrative			
Impôts et taxes		134,84	268,20
Cotisation statutaire 10%		1 788,95	2 076,91
<i>3.3 Autres charges</i>		5 533,95	483,91
Charges financières		1 894,76	
Dotations aux amortissements		3 639,19	483,91
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		171 711,79	136 178,36
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		51 788,57	39 504,88
TOTAL		223 500,36	175 683,24

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
<i>Réalisées en France</i>		
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL		

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
= Utilisation		
= Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

 004 - COMITÉ DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-223 500,36	-175 682,63
1.1 Cotisations sans contrepartie	-8 312,00	-8 472,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-104 947,30	-94 064,42
Dons manuels non affectés	-82 404,70	-73 126,49
Dons manuels affectés	-22 542,60	-20 937,93
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-110 241,06	-73 146,21
Manifestations		
Ventes (dont abonnement à vivre)	-110,00	-100,00
Prestations et autres ventes		-180,00
Activités de récupération	-9 779,78	-10 917,55
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers	-2 201,03	-1 148,28
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-98 150,25	-60 800,38
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-0,61
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-223 500,36	-175 683,24
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	-223 500,36	-175 683,24

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	157 337,44	119 767,13
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	51 788,57	39 504,88
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	-310 585,35	-1 934,57
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	-101 459,34	157 337,44

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-42 594,76	-15 629,82
Bénévolat	-42 594,76	-15 629,82
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-42 594,76	-15 629,82

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2019							
2020	PC FIXE 5	1 324,80			1 324,80	67,77	67,77
2021							
2022	2 PC p6 et p7	2 418,48			2 418,48	806,16	806,16
2023	Terrain	47 012,30	21 823,00				
2023	Bât structure	198 898,20	92 396,00	100 000,00		2 044,23	2 044,23
	Chauffage	18 082	8 400			619,47	619,47
	Plomberie	21 698	10 080			446,01	446,01
	Menuiseries	54 245	25 199			1 115,04	1 115,04
	Peintures	21 698	10 080			743,36	743,36
	Mobiliers	2 003,59			2 003,59	197,02	197,02
	Total	367 380,07	167 978,00	100 000,00	5 746,87	6 039,06	6 039,06

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)

Nature d'engagements	2023	2022
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration	Néant	
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	13	0		
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	6	1163,26	0,71	19659,09
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	4	775,50	0,47	13105,95
Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	3	581,63	0,35	9829,55
Total	26	2 520,39	1,53	42 594,59

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,90 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,90 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 820,04	1
Total	1	1 820,04	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	5 767,65
6257 - Réceptions	Restauration	791,14
Présidente PRIAM Josiane en présentiel	...	
4 jours/semaine	...	
...	...	
	Total	6 558,79

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **1039** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.